

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 3 mai 2020

Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté Rappel : Des gestes simples contre les accidents domestiques

L'épidémie de COVID-19 maintient en tension le système de santé régional qui prend encore en charge plus d'un millier de patients. Rester chez soi demeure une nécessité absolue, en étant attentif aux risques d'accidents et d'intoxications, en particulier des plus jeunes.

Alors que 2 495 personnes sont de retour à domicile, 1 143 patients sont soignés ce 3 mai dans les hôpitaux de la région pour des formes graves de COVID-19.
Parmi ces malades, 174 sont pris en charge dans les services de réanimation.

856 décès sont recensés en milieu hospitalier.

L'indispensable confinement peut favoriser la survenue d'accidents domestiques impliquant en particulier les enfants, comme l'a observé l'Association française des centres anti-poison et de toxico-vigilance énonçant quelques gestes simples pour les éviter :

- Ranger les produits ménagers ou professionnels dans un placard fermé ou en hauteur,
- Placer les flacons de solutions hydro-alcooliques hors de portée des jeunes enfants après leur utilisation,
- Ranger tous les médicaments en hauteur ou dans une armoire à pharmacie fermée,
- Ne pas transvaser de produits en dehors de leur récipient d'origine,
- Ne pas mélanger les produits entre eux, surtout s'ils contiennent de la javel,
- Porter des protections adaptées (notamment des yeux) pour la fabrication/utilisation des produits,
- Surveiller les jeunes enfants pour qu'ils n'ingèrent pas des objets (piles bouton, billes métalliques ou billes / perles d'eau).

Les centres anti-poison assurent des téléconsultations médicales gratuites, en urgence, 24 heures sur 24.

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, le numéro à composer est celui du centre de Nancy : 03 83 22 50 50.

Toutes les recommandations sur le site de l'ARS :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/coronavirus-les-informations-utiles>